



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Centre de formation accrédité



Vu le décret n° 2022-166 du 11 février 2022 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives au DCL,
Vu les arrêtés modifiés du 7 mai et du 12 juillet 2013, et l'arrêté du 13 décembre 2010

Pil-Fo J 20/12/24

Vu l'avis favorable délivré par la commission nationale d'accréditation organisée par Aix-Marseille Université, pilote opérationnel au niveau national du DCL, le

lundi 20 janvier 2025

KELENN

Siret n° 413 29 74 09 000 67 - NDA* n° 53290562229

est accrédité "**Centre de préparation aux épreuves du Diplôme de Compétence en Langue**"

* Numéro de déclaration d'activité

En:

allemand	anglais	espagnol	italien	portugais
arabe	chinois	russe		
✓ breton	occitan		Langue des signes française	
Français Langue Etrangère (A2-C1)			Français Professionnel de 1er niveau (A1-A2)	

Jusqu'au

10 octobre 2027

Fait à Marseille

le 23/01/2025



Le Centre national du Diplôme de Compétence en Langue